

Objectif : **ZÉRO DÉCHET**

Organiser un événement éco-responsable

Avec la CCBBO, c'est facile !



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Plus d'informations sur >> capzerodechet.bzh

Blavet
Bellevue
Océan
Communauté
de communes

Contexte

Fin 2015, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan a été lauréate de l'appel à projets « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, qui a pour objectif la réduction, le tri et la valorisation des déchets, le tout dans une démarche d'économie circulaire. Dans le cadre de son programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la CCBBO s'est engagée à accompagner les associations de son territoire à réduire et gérer les déchets produits lors des manifestations locales.

Tout au long de ce guide, vous trouverez des conseils pratiques à mettre en place pour anticiper, réduire, trier et valoriser vos déchets, en fonction des différentes phases d'organisation de l'événement (avant, pendant et après).

Et pour aller plus loin, l'association peut s'engager et signer la charte d'engagement des éco-manifestations (3 niveaux). L'association sera labellisée après la manifestation.

*Être éco-responsable c'est avant tout,
un état d'esprit et une volonté !*



<i>Pourquoi un événement Zéro Déchet ?</i>	p. 3
<i>Avant la manifestation</i>	p. 4
<i>Pendant la manifestation</i>	p. 7
<i>Après la manifestation</i>	p. 10
<i>Pour aller plus loin</i>	p. 11
<i>Contacts</i>	p. 12



Pourquoi un événement Zéro Déchet ?

Plusieurs manifestations de tout genre (culturelle, sportive, informative, autre) sont organisées chaque année sur le territoire de la Communauté de Communes. Elles rassemblent des publics plus ou moins larges sur des sites différents.

Réduire les déchets c'est faire des économies, répondre aux politiques locales, préserver l'environnement...

Les organisateurs doivent prendre en compte les impacts liés aux déchets lors d'une manifestation, qu'ils soient positifs ou négatifs. La démarche « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lancée par la CCBBO est une démarche globale, elle vise à responsabiliser les associations locales à faire des choix plus responsables, à chaque étape de l'organisation.

Bon à savoir !

En moyenne une manifestation de 500 personnes consomme :

- 50 kg de papier soit 1 arbre
- 15 000 litres d'eau
- 100 KWH d'énergie
- Et produit 250 kg de déchets

Ce guide, vous aidera à organiser vos événements de manière éco-responsable. Grâce à des conseils simples et pratiques, vous pourrez facilement réduire les déchets produits lors de votre manifestation, tout en augmentant votre impact positif sur l'environnement.



Pour un accompagnement **gratuit** ou pour toutes questions relatives à l'organisation de votre événement Zéro Déchet, contactez Eric Colombier par mail à eco-manifestations@ccbbo.fr ou par téléphone au **06 19 90 80 54** au moins 2 mois avant votre manifestation.

Afin d'organiser au mieux votre manifestation Zéro Déchet, il vous sera nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre de pratiques, tout au long des grandes phases d'organisation de l'événement : la préparation et la communication en amont, l'installation et le déroulement, enfin le nettoyage et le démontage.





Avant la manifestation

L'organisation : mobilisation des différents acteurs

- Constituez une équipe organisatrice avec un **référént**, même si la réussite du projet reposera principalement sur **l'implication de tous**.
- Établissez un **diagnostic : un état des lieux** pourra être utile, quels types de déchets vont être produits ? Comment générer moins de déchets ? Comment organiser le tri ? Avec quel matériel ? Quels supports de communication ? Comment sensibiliser et impliquer l'ensemble des intervenants ? Ces indicateurs vous permettront de définir les **actions à mettre en place**.

La communication

- **Informez, formez et sensibilisez** chaque personne présente comme les bénévoles, les prestataires, les techniciens, les artistes... sur la mise en place de votre **démarche Zéro Déchet**.
- Choisissez une signalétique indiquant votre **engagement Zéro Déchet**.

COMMANDE GROUPEE DE VAISSELLE COMPOSTABLE

La CCBBO vous accompagne dans l'achat de produits compostables (vaisselle, nappes, serviettes ...). Nous vous recommandons des fournisseurs, néanmoins la facture est à la charge de l'association.

Pour cela, il est nécessaire de prévoir les quantités de repas servis en fonction du nombre attendu de participants, ensuite il suffit de passer commande auprès du fournisseur choisi **au moins un mois avant l'événement**.

Fabriquée à partir de matières végétales renouvelables, la vaisselle compostable offre une alternative intéressante et moins dommageable pour l'environnement aux plats jetables en plastique, qui, **d'ici 2020 seront interdits**. Elle permet de réduire la quantité de matière dirigée vers les sites d'enfouissement et de redonner à la terre un amendement intéressant agissant à titre d'engrais.

Le label « **okcompost** » doit apparaître sur l'emballage de vos produits afin d'être assuré que ces derniers soient compostables.

Les produits compostables sont collectés à la déchèterie de **Merlevenez**.

(cf rubrique « **Contacts** » horaires d'ouverture p. 12)



Réservez
votre matériel
au moins
1 mois avant
l'événement.

Réservation de matériel

Mise à disposition GRATUITE de matériel de collecte et de communication pour les associations du territoire

Identifiez les types de déchets produits et estimez les volumes, ainsi que les services et les stands. Il s'agira en effet de mettre en place le tri au niveau des cuisines (déchets biodégradables...), de la restauration (bouteilles en plastique...), des buvettes et de la technique (piles, déchets électriques...).



Oriflammes



Banderole « espace tri »



Gilets « bénévole du tri »



Collecteur triple



Pince à déchets



« Matelo événements » est une plateforme nationale de prêt, de location et de mutualisation de matériel événementiel. Vous pouvez ainsi réserver gratuitement ce type de matériel : collecteurs, oriflammes, gilets, banderoles, pinces à déchets... sur cette plateforme.



Une fiche de réservation de matériel est téléchargeable sur le site www.capzerodechet.bzh. Vous souhaitez réserver des conteneurs de 770 L (ordures ménagères et tri des emballages), des colonnes à verre ? La réservation se fait auprès des services techniques de votre commune. (cf rubrique « Contacts » p.12).



d'informations sur www.capzerodechet.bzh

Prêt de gobelets réutilisables

Pourquoi des gobelets réutilisables ?

Ils présentent plusieurs avantages, cela :

- Évite de jeter un objet à usage unique
- Facilite le nettoyage du site et améliore le confort des visiteurs
- Réduit le volume des déchets

La CCBBO en partenariat avec l'ESAT de Larmor-Plage, propose aux associations de son territoire **un service de prêt et de lavage gratuit** de gobelets réutilisables.



Comment les réserver ?



● Contactez l'ESAT de Larmor-Plage au 02 97 83 52 52 pour obtenir le formulaire de réservation et finaliser votre demande.

● Un chèque de caution est exigé au moment du retrait à raison d'1€ par gobelet.

● Les gobelets sont à retirer et à retourner directement à l'ESAT de Larmor-Plage :

ESAT APAJH Kerhoas Services

1 impasse de Kerhoas

56260 LARMOR-PLAGE

Tél. 02 97 83 52 52

CONSIGNE Gobelets



L'idée est de mettre à disposition de chaque participant un gobelet réutilisable consigné, par exemple à 1€.

Des stands indépendants aux bars doivent être tenus par une ou deux personnes pour distribuer les gobelets et assurer les retours de caution.

Attention !

Chaque gobelet non restitué à la fin de l'évènement sera facturé 1€ TTC par gobelet manquant à l'organisateur. Votre caution vous sera rendue après règlement de cette facture.



Pendant la manifestation



● Prévoyez des équipements adaptés aux **consignes de tri** du territoire et à votre événement (bacs de différentes couleurs et de différentes tailles).

La vaisselle compostable est à jeter avec les biodéchets.

● Sensibilisez les membres de votre équipe aux bonnes pratiques de tri ainsi qu'à l'utilisation correcte du matériel de tri installé sur votre manifestation.

● Prévoyez une équipe de bénévoles pour l'accompagnement des visiteurs aux gestes du tri.

● Prévoyez une paire de gants par bénévole.

● Préférez des chaussures fermées.

● Soyez vigilant à ce que les consignes de sécurité soient respectées.

● Indiquez, fléchez les différents lieux de votre événement (buvette, point tri, sanitaires...).

● Choisissez des emplacements stratégiques pour placer votre matériel de communication et de collecte de manière à ce qu'il soit visible par tous.

● Choisissez une signalétique claire (signalétique pour le tri disponible sur le site www.capzerodechet.bzh) avec des codes couleur, des consignes simples et courtes, privilégiez les visuels aux textes.

● Mettez en place un stand « consignes gobelets » pour l'utilisation des gobelets réutilisables. (cf p. 6)



Tout savoir sur le tri

Respectez les consignes de tri

- Pensez aussi qu'il est nécessaire de bien trier : **chaque erreur coûte trois fois plus cher !**
- Formez toutes les équipes au tri : pour que chaque acteur de la manifestation participe au tri des déchets, il est obligatoire de former le personnel au fonctionnement du dispositif mis en place et aux consignes de tri. Cela peut se faire lors de réunions de préparation et sur le terrain pendant le montage.



***Déchets compostables** > Je dépose les restes alimentaires tels que les sandwiches, les frites, les épluchures, mais aussi le marc de café, les sachets de thé, la vaisselle, les nappes ou encore les serviettes compostables...



→
COLONNE À VERRE



→
COLONNE À PAPIER



Lors des manifestations, il est de votre responsabilité de mettre à disposition des visiteurs des contenants à verre et à papier. Si une grande quantité de verre est produite lors de votre événement, vous pouvez demander une colonne à verre, sinon consultez le site internet de la CCBB0 (www.ccbbo.fr) pour connaître les colonnes les plus proches du lieu de la manifestation.

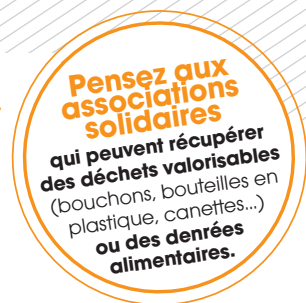
Astuces !

Astuces pour éviter la multiplication des déchets

- Évitez les suremballages.
- Favorisez les grands conditionnements (des bouteilles plutôt que des canettes).
- Privilégiez les fontaines, les pichets plutôt que les bouteilles ou les portions individuelles, la distribution au verre plutôt que la canette.
- Privilégiez l'achat en fût pour les boissons.



Après la manifestation



1 Démontage de la manifestation

2 Nettoyage du site et valorisation

Collectez et triez les déchets sur votre événement.

Facilitez la collecte : déplacez si nécessaire les contenants dans des zones de stockage, définies au préalable : il est nécessaire d'identifier des zones faciles d'accès pour les camions de collecte.

3 Récupération et stockage des infrastructures réutilisables

Banderoles, fléchages, mobiliers, panneaux, végétaux, moquettes... peuvent être stockés en vue d'une prochaine utilisation lors d'autres manifestations ou des éditions suivantes. Vous pouvez également faire don de certains équipements aux autres associations locales, écoles ou autres organismes.

Si vous avez des excès de produits alimentaires, pensez à contacter les associations caritatives. Elles vous renseigneront sur leurs besoins et le respect des normes sanitaires.

4 Utilisez des produits de nettoyage écolabellisés

Exemples : Ecocert, NF Environnement, Nature et Progrès...

5 Réalisez un bilan

Pour ce faire, vous pouvez contacter la CCBBO afin qu'elle vous guide dans votre démarche.

En lien avec la collectivité, vous pouvez évaluer les volumes des différentes catégories de déchets (nombre de contenants / capacités par contenant / remplissage des contenants) et la qualité du tri. Ces données vont vous permettre de mesurer la réussite du tri : pourcentage de déchets valorisés, taux de refus...

Vous pouvez également communiquer sur vos résultats et les évolutions mesurées, l'objectif est de mettre en avant les points forts de vos actions et d'identifier les points à améliorer pour les prochaines éditions.

Il peut être intéressant de faire un retour d'expérience qui pourra servir aux autres associations.



Une fiche bilan est téléchargeable sur le site www.capzerodechet.bzh



Pour aller plus loin

Lieu de la manifestation

- Attention au choix du lieu de votre manifestation : faites-en sorte de choisir un lieu **accessible à tous** (Est-ce qu'il est bien desservi ? Est-ce qu'il y a un parking ? Est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?...).
- Promouvez le **covoiturage** et les moyens de **transport alternatifs à la voiture** (vélo, bus...).
- Prévoyez un parking à vélo surveillé près des entrées.

Restauration

Privilégiez et promouvez les produits de saison locaux et issus d'une agriculture biologique ou raisonnée :

- Adressez-vous à des producteurs locaux.
- Tournez-vous vers des labels de commerce équitable.

Communication

Adoptez une communication responsable pour sensibiliser de manière concrète le public au développement durable et pour montrer l'exemple :

- Limitez la diffusion de document papier et la consommation d'encre.
- Évaluez au plus juste le nombre d'impression.
- Choisissez de collaborer avec des partenaires ayant des valeurs éthiques, environnementales, solidaires.
- Précisez sur vos documents de communication, à quel point la promotion de votre événement et l'événement en lui-même sont éco-responsables.
- Apposez vos affiches à des endroits stratégiques.
- Privilégiez un affichage non daté et pouvant être réutilisé.
- Privilégiez une décoration réutilisable d'un événement sur l'autre.



La charte d'engagement des éco-manifestations est téléchargeable sur le site : www.capzerodechet.bzh



d'informations sur www.capzerodechet.bzh





Contacts utiles

Service Déchets CCBBO Tél. **02 97 65 16 16**

Déchèterie Tél. **02 97 65 61 13**

Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés.

Réservation de conteneurs

Commune de Merlevenez Tél. **02 97 65 75 08**

Commune de Plouhinec Tél. **02 97 36 79 90**

Commune de Kervignac Tél. **02 97 65 77 06**

Commune de Sainte-Hélène Tél. **02 97 36 64 36**

Commune de Nostang Tél. **02 97 65 75 43**

Accompagnement par la CCBBO

Eric COLOMBIER Tél. **06 19 90 80 54**

..... eco-manifestations@ccbbo.fr

Mutualisation de matériel

Plateforme MATELO www.matelo-evenements.org

Réservation de gobelets réutilisables

ESAT de Larmor-Plage Tél. **02 97 83 52 52**

Plus d'infos sur :

www.capzerodechet.bzh et www.ccbbo.fr



Un doute, une question...

Vous avez des remarques à faire, des questions sur le tri, n'hésitez pas à nous contacter :

CCBBO - Parc d'activités de Bellevue - Allée de Ti Neùë - 56700 Merlevenez

Tél. 02 97 65 16 16 - dechets@ccbbo.fr